

L'Eglise catholique romaine à Genève et les communautés linguistiques

Objectifs 2007-2010

Préambule

Quelle Eglise voulons-nous ? Eglise locale, communion entre paroisses, communautés linguistiques et lieux de foi vécue

L'Eglise locale s'exprime à travers ses différentes communautés, fruit de la Pentecôte, où le grand miracle n'est pas la suppression des langues et des cultures au bénéfice d'une seule parmi elles, mais la compréhension de l'unique message de la part de tous. La vraie unité se réalise dans la communion des différences, c'est la *catholicité*.

L'économie de la rédemption requiert l'unité des peuples et des nations autour de la foi dans l'unique Christ : c'est la communion opérée par l'Esprit qui se reflète sur l'humanité. Avec la Pentecôte, dans l'être humain, issu de la Création, germe une nouvelle dimension, la dimension ecclésiologique : l'Eglise, conduite par l'Esprit, est dans le Christ, le sacrement de l'union intime des hommes avec Dieu.

La présence du migrant dans l'Eglise locale est un appel à nous reconnaître toujours plus comme cet instrument qui a besoin de s'enrichir de la diversité pour vivre authentiquement l'universalité.

Situation de la migration à Genève et dans sa région :

Genève, ville internationale, située en Suisse, mais culturellement et socialement marquée par la France voisine, se caractérise par la présence d'un important réseau d'Organisations internationales et de vastes communautés d'immigrés de confession catholique. Genève est aussi la ville de sièges commerciaux et financiers importants (banques, sièges européens ou mondiaux), de centres de recherche (CERN) et de négociations internationales (droits humains, conférences internationales). Genève accueille également un nombre important d'immigrés sans papiers et de requérants d'asile. Genève, « petite grande » ville développe donc, par tradition, l'**accueil** sous toutes ses formes.

Toutefois, la présence et l'activité des communautés linguistiques ne sont pas très bien connues, tout comme ne le sont pas non plus celles des paroisses territoriales. Il faut d'abord considérer que les paroisses territoriales et les communautés linguistiques sont comme les deux poumons de la pastorale du canton.

C'est pourquoi le Conseil pastoral cantonal et le Conseil des communautés linguistiques proposent à l'ensemble de notre Eglise genevoise six points d'attention. Ils sont traités de la manière suivante. D'abord un constat, puis des questions, enfin des objectifs.

1) A l'écoute des communautés linguistiques :

- **Constat :**

Il est important de savoir qui sont ces communautés linguistiques, leurs désirs, leurs attentes, leurs besoins y compris les communautés de petite importance, en considérant leur intense activité pastorale. Il est important également de faire un inventaire des communautés et associations linguistiques à Genève, dans l'arc lémanique et en France voisine, en prenant en compte les aspects concrets tels que la nature des lieux, les locaux, les cures, les conditions financières etc.

- **Questions :**

- **Objectifs :**

Faire l'inventaire aussi exhaustif que possible de la situation spirituelle, religieuse, pastorale et culturelle des communautés linguistiques.

Aller dans chaque communauté pour qu'elles puissent préciser quelles sont leurs attentes, pas seulement face à l'Eglise de Genève mais d'une manière plus générale.

2) Sensibilisation des communautés locales :

- **Constat :**

Bien des fidèles méconnaissent leur Eglise, ainsi que ce qui se passe dans leur paroisse et dans les communautés linguistiques. Une meilleure prise de conscience peut se faire par le biais de rencontres comme la Fête des Peuples ou d'autres manifestations. Communautés, associations et paroisses vivent déjà des réalisations ponctuelles réjouissantes entre elles.

- **Questions :**

Comment mieux connaître la réalité des migrants temporaires ou établis ?

Comment se former à l'hospitalité, à l'accueil ?

Comment rester ouverts aux différentes sensibilités religieuses, respecter la religiosité populaire et l'importance de l'expression dans la langue maternelle ?

- **Objectifs :**

Pour chaque projet pastoral, avoir le réflexe d'associer les communautés linguistiques, surtout celles qui sont géographiquement proches et celles qui « utilisent nos locaux ».

Etablir un maximum de passerelles : un partage des infrastructures, des finances et des forces pastorales à disposition des communautés francophones avec les communautés linguistiques, dans le respect des valeurs existantes, permettrait une meilleure intégration réciproque, qui conduit à une plus grande communion dans l'Eglise.

3) Catéchèse :

- **Constat :**

Un immense effort est fait dans les communautés linguistiques pour que la catéchèse soit vivante. La plupart des enfants et des jeunes baignent au moins dans deux cultures. Un travail en réseau se développe avec le Service catholique de catéchèse. Toutefois, les nombreux paramètres à prendre en compte (culture, religiosité en lien avec le pays d'origine, langue) rendent cette action complexe.

- **Questions :**

Faut-il continuer la catéchèse dans une seule langue? Une catéchèse dispensée en français et dans une autre langue peut-elle être une richesse pour ceux qui la donnent et pour ceux qui la reçoivent ?

- **Objectifs :**

Promouvoir aussi dans les communautés linguistiques une catéchèse intergénérationnelle.

Lors de la prochaine session des agents pastoraux sur la catéchèse, prendre sérieusement en compte la réalité de la migration.

Prévoir des parcours de formation catéchétique pluriculturels.

Associer les communautés linguistiques à la mission catéchétique de l'Eglise catholique romaine à Genève en mandatant une commission permanente de la catéchèse pour les communautés linguistiques.

Rattacher la personne responsable de cette commission permanente de la catéchèse pour les communautés linguistiques au Service catholique de catéchèse, en la nommant membre du Conseil de catéchèse (COCA). Cette personne partagera la même mission que les membres du Conseil de catéchèse (COCA).

4) Formation :

- **Constat :**

A quelques exceptions près, la formation est exclusivement francophone. Les communautés linguistiques disposent de leurs propres parcours de formation, qui ne sont pas portés à la connaissance du public.

- **Questions :**
La formation doit-elle rester uniquement francophone ? Peut-on envisager des formations qui tiennent mieux compte des milieux culturels présents à Genève ?
- **Objectifs :**
Inviter des laïcs formateurs dans les communautés linguistiques à collaborer avec le Département de la Formation de l'ECR à Genève.
Organiser des parcours pluriculturels.
Etudier les questions d'identité : migration – identité du migrant – identité locale – intégration réciproque.

5) Les jeunes dans les communautés linguistiques :

- **Constat :**
Ils sont très nombreux. Ils bâtiront l'Eglise de demain qui sera très différente, ne serait-ce que du point de vue sociologique. Ils sont l'avenir de notre communauté.
Questions : /
- **Objectifs :**
Etablir des ponts, réaliser des activités communes. Au niveau cantonal, dans la pastorale des jeunes, faire une place de choix aux groupes de jeunes de ces communautés.
Saisir au vol l'événement de Taizé pour créer, dans notre Eglise, une plateforme plurielle au niveau des communautés linguistiques comme au niveau des jeunes d'autres appartenances religieuses.

6) Agents pastoraux :

- **Constat :**
Actuellement, il n'y a pas d'agents pastoraux laïcs dans les communautés linguistiques. Or, la présence d'agents pastoraux laïcs et de prêtres pluriculturels est vivement souhaitée.
- **Questions :** /
- **Objectifs :**
Promouvoir la formation d'agents pastoraux laïcs salariés pour les communautés linguistiques, de préférence issus de ces communautés, et qui connaissent bien le terrain.
Inviter les agents pastoraux des communautés linguistiques à collaborer avec l'équipe du Service catholique de catéchèse.
Engager et former des agents pastoraux laïcs issus des communautés linguistiques, si possible, en les orientant vers une formation à l'IFM, par exemple.

Ce document a été élaboré avec le Conseil des communautés linguistiques et le Conseil pastoral cantonal. Il est valable dès le 13 novembre 2007.

Le Conseil Pastoral Cantonal.

L'évêque auxiliaire :

Le président :

+Pierre Farine

Georges Albert